



mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kawon

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le 12 104 119

ID : 022-212200349-20190411-20190401-DE

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mil dix neuf, le onze avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PESSOTE, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELLS, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – COMPTE DE GESTION 2018

BUDGET COMMUNE APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 & DU COMPTE DE GESTION 2018 AFFECTATION DE RESULTAT

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance du compte de gestion 2018 et du Compte Administratif 2018, résumé dans le tableau suivant et après en avoir délibéré, constatant la concordance des deux documents, approuve à l'unanimité le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2018.

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Résultat de l'exercice	381 835.72 €	- 452 166.91 €
Résultat reporté	0.00 €	471 816.42 €
Résultat cumulé	381 835.72 €	19 649.51 €

Décide à l'unanimité d'affecter 381 835.72 € de l'excédent de fonctionnement en recettes d'investissement 2019.

Le Maire

Maurice OFFRET





mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kawar

10, hent Jeneral de Gaulle
22140 Kawar

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le 12/04/2019

ID : 022-212200349-20190411-20190410-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mil dix neuf, le onze avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PESSOT E, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : Résiliation du bail du bureau de poste

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, suite à la transformation du bureau de poste actuel en agence postale communal en date du 4 mars 2019 (au 2 rue Maurice Denis) de la nécessité de résilier le bail de l'ancien bureau de poste, au 10 rue du Général de Gaulle dès le 30 avril 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de résilier le bail de l'ancien bureau de poste, au 10 rue du Général de Gaulle dès le 30 avril 2019 et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Maire

Maurice OFFRET



mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kawvan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mil dix neuf, le onze avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PESSOT E, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : Mission SPS dans le cadre de la démolition de la mairie et de la poste

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la nécessité, dans le cadre des travaux de démolition de la mairie et de la poste, de prévoir une mission SPS.

La mission Sécurité Protection de la Santé vise, pour tout chantier ou interviennent diverses entreprises, à prévenir les risques pour l'ensemble des intervenants, issus de leur coactivité et à prévoir l'utilisation de moyens communs.

Après consultation, il est proposé de retenir la société AG Coordination de St Briec pour un montant de 1 240.80 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de la société AG Coordination pour un montant de 1 240.80 € TTC et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Maire

Maurice OFFRET

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le 12/04/2019

ID : 022-212200349-20190411-20190409-DE



mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Kavan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mil dix neuf, le onze avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PESSOT E, LE PERU B, PETT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : Demande de subvention dans le cadre de l'installation de deux abris de touche au niveau du terrain de football

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la nécessité, de faire l'acquisition de deux abris de touche au niveau du terrain de football, afin d'améliorer le confort des pratiquants.

Après consultation, il est proposé de retenir la société Equip club de Landivisiau pour un montant de 2 947.83 € HT (3 537.40 € TTC) et de solliciter une subvention FFA (dons d'aide au football amateur) auprès de la Fédération Française de Football, au titre de « la sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral » à hauteur de 50 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de la société Equip club de Landivisiau pour un montant de 2 947.83 € HT, de solliciter une subvention FFA auprès de la Fédération Française de Football, et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Maire

Maurice OFFRET

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le 12/04/2019

ID : 022-212200349-20190411-20190408-DE



mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kawvan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan

Envoyé en préfecture le 12/04/2019
Reçu en préfecture le 12/04/2019
Affiché le 12/04/2019
ID : 022-212200349-20190411-20190407-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mil dix neuf, le onze avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PESSOT E, LE PERUB, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : Participation à la protection sociale complémentaire

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, la délibération du 7 décembre 2012 instaurant une participation à la protection sociale complémentaire, à hauteur de 10 € net par mois à tout agent de la collectivité, au prorata du temps de travail, pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie de prévoyance labellisée.

Monsieur Le Maire propose, au vu de l'augmentation régulière depuis plusieurs années du cout d'adhésion à ces mutuelles, de revaloriser la participation à cette protection sociale complémentaire à hauteur de 20 € net par mois à tout agent de la collectivité, au prorata du temps de travail, pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie de prévoyance labellisée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour verser une participation mensuelle de 20 € net à tout agent, au prorata du temps de travail, pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée, à partir du 1^{er} mai 2019.

Le Maire

Maurice OFFRET





mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ef ker kawar

10, hent Jeneral de Gaulle
22140 Kawar

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le 12/04/2019

ID : 022-212200349-20190411-20190406-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mil dix neuf, le onze avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PESSOT E, LE PERUB, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : VOTES DES TROIS TAXES

Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, maintient les taux suivants :

Taxe d'habitation :	17,90 %
Taxe foncière (bâti) :	22,85 %
Taxe foncière (non bâti) :	79.46 %

Le Maire

Maurice OFFRET





mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kavan

10, hent General de Gaulle
22140 Kavan

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le 12/04/2019

ID : 022-212200349-20190411-20190405-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mil dix neuf, le onze avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PESSOT E, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : Programme Voirie 2019

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le programme de voirie établi par la commission en charge de ce domaine, pour l'année 2019.

Après étude des devis présentés par le syndicat de voirie de Plestin – Plouaret, Monsieur le Maire propose, de retenir les travaux suivants :

La VC de Keranchaudel à Le Grinec, d'une longueur de 735 m pour un montant estimé à 38 212.19 € TTC.

La VC du Lavoir, d'une longueur de 210 m pour un montant estimé à 34 046.09 € TTC.

La venelle-René Cassin, d'une surface de 72 m² pour un montant estimé à 2 186.66 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité concernant ces travaux de remise en état des voies inscrites ci-dessus et sollicite le fonds de concours « travaux sur voirie communale 2019 » auprès de Lannion Trégor Communauté.

Le Maire

Maurice OFFRET





mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kawvan

10, hent Jeneral de Gaulle
22140 Kawvan

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le 12/04/2019

ID : 022-212200349-20190411-20190404-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mil dix neuf, le onze avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PESSOT E, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : PARTICIPATIONS INTERCOMMUNALES 2019

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser les participations suivantes au titre de l'année 2019.

	2018	A payer en 2019
Foyer collège Bégard	2 808,00 €	2 808,00 €
Syndicat de Voirie	1 432.62 €	1 432.62 €
Maires de France	521.12 €	537.69 €
Centre de secours		1 772.00 €
Rased	223,00 €	223,00 €
TOTAL	4 984.74 €	6 773.31 €

Le Maire

Maurice OFFRET





mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kavan

10, hent Jeneral de Gaulle
22140 Kavan

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le 12/04/2019

ID : 022-212200349-20190411-20190403-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mil dix neuf, le onze avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

MEMBRES EN EXERCICE : 15

PRESENTS : OFFRET M, MERRIEN D, DENIS C, BOUGAN M, LE PESSOT E, LE PERU B, PETIT S, NICOL J, MALEGOL J, LOZAHIC C, DAVAÏ E, MORCELL S, NICOL PY, BESCO V, NEVEUX D.

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : MALEGOL J

OBJET : SUBVENTIONS 2019

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée les demandes de subventions déposées par les diverses associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer les subventions suivantes au titre de l'année 2019 :

Associations locales

Comité Local Justice et Paix	350,00 €
Jeunesse Sportive Cavannaise	2 500,00 €
Association Handball	2 000,00 €
Bibliothèque	3 000,00 €
Comité des Fêtes	3 000,00 €
Amis des Arts	1 600,00 €
Donneurs de Sang	100,00 €
FNACA Section CAVAN	150,00 €
Société de Chasse Cavan – Caouënnec Lanvézéac	200,00 €
Plankennou Koad Kawan (palets)	200,00 €
Bagad Kawan	200,00 €
Moto Club Cavan Breizh	150,00 €

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le 12/04/2019

ID : 022-212200349-20190411-20190403-DE

Gwennojennou Kawan	500,00 €
Entente Cyclos du Guindy	150,00 €
Amicale des Boulistes Cavannais (ABC)	200,00 €
Dans les pas de Clément	300,00 €
Gouren	150,00 €
Touche à tout	100,00 €

Sous Total 14 850,00 €

Autres associations

Banque Alimentaire des Côtes d'Armor	542,00 €
Lannion Judo Club (8 adhérents)	135,00 €
Tennis club Bégard (3 adhérents)	45,00 €

Sous Total 722,00 €

TOTAL GENERAL 15 572,00 €

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) 2 637,83 €

Le Maire

Maurice OFFRET





mairie de cavan

10, rue Général de Gaulle
22140 Cavan
tél. : 02.96.35.86.09 - fax : 02.96.54.60.09
e-mail : mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr

ti ker kawon

10, hent Jeneral de Gaulle
22140 Kawon

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le 12/04/2019

ID : 022-212200349-20190411-20190402-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN

SEANCE DU 11 avril 2019

L'an deux mil dix neuf, le onze avril, à 17 heures 30, le C.C.A.S de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Président du CCAS.

MEMBRES EN EXERCICE : 9

PRESENTS : OFFRET Maurice, MERRIEN Daniel, DENIS Catherine, DAVAI Emmanuelle, LE CALVEZ Marie Thérèse, GUILLOU Maryvonne.

ABSENTS : BESCO V, LE CARVENNEC S, LE GUILLOU A.

SECRETAIRE DE SEANCE : MERRIEN Daniel

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2018 ET AFFECTATION DU RESULTAT

BUDGET C.C.A.S **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018** **& DU COMPTE DE GESTION 2018** **AFFECTATION DE RESULTAT**

Le Comité ayant pris connaissance du Compte de Gestion 2018 et du Compte Administratif 2018, résumé dans le tableau suivant et après en avoir délibéré, constatant la concordance des deux documents, approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2018 et le Compte de Gestion 2018.

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	- 79.42 €
Résultat reporté	1 941.59 €
Résultat cumulé	1 862.17 €

Décide à l'unanimité d'affecter 1 862.17 € de l'excédent de fonctionnement en recettes de fonctionnement 2019.

Le Président

Maurice OFFRET

